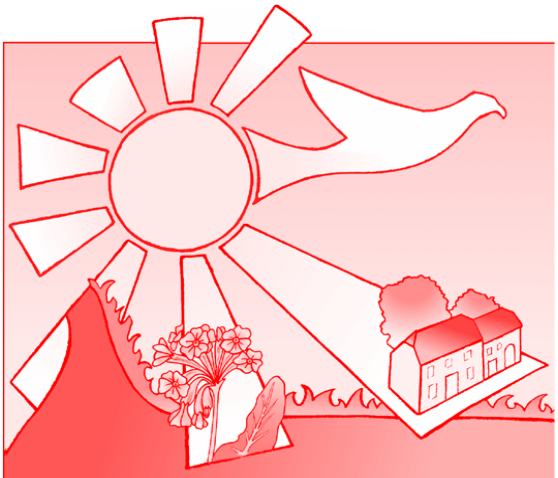

PARC NATUREL
DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

Le Courrier du Parc

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

N°5 Mars 1999

A la découverte de l'artisanat et des savoureux produits de notre terroir

Ce **samedi 06 mars de 16 à 20 heures**, aura déjà lieu la treizième édition du **marché gourmand et artisanal** d'Attert.
La variété de produits proposée devrait sans nul doute satisfaire les plus gourmets et les plus gourmands d'entre nous. Rien que de bons produits que chacun aura à coeur de déguster : salaisons, bières, fromages, pain, chocolat, miel, truites fumées, confitures, apéritifs, jus de fruits, ...
Et puis, à quelques semaines seulement de Pâques, nos artisans vous présenteront des dizaines de possibilités de cadeaux, pour la plupart très originaux.
Comme petite restauration, nous vous proposons du potage, des quiches ou des douceurs plus sucrées... et pour vous désaltérer, une bonne bière de chez nous !
Notez dès à présent dans votre agenda la date de la quatorzième édition de ce marché gourmand et artisanal. Elle aura lieu le **samedi 15 mai** à la même heure et au même endroit, à savoir de **16 à 20 heures à la salle du Cothurne à Attert**

Nature et Passions
Une date à retenir : le 27 juin 1999

Une fête d'envergure est prévue à Lottert, Tattert et Thiaumont ce 27 juin. Amoureux de la nature, amateurs des produits du terroir et des traditions du passé, ne ratez pas l'évènement ! Au programme : petit déjeuner malin, nombreuses promenades découvertes, marche Adeps, expositions, repas et marché des produits du terroir, fanfares et folklore local. Organisation : GAMA, Commune d'Attert, Parc Naturel et « Au Pays de l'Attert » Asbl.

20-21 mars : les produits du terroir attertois à l'honneur dans trois restaurants

Viande bovine, fromages, lapins, salaisons, truites, bières et miel... la vallée de l'Attert possède d'excellents produits dont la saveur et l'authenticité sont le fruit de la compétence de nos agriculteurs et producteurs.
Les restaurants "**La Maison Rouge**" à Martelange, "**L'Arlequin**" et le "**Peiffeschof**" à Arlon vous invitent le **samedi 20 mars au soir et le dimanche 21 mars à midi** à passer un agréable moment en découvrant les saveurs multiples de ces produits dans des **menus "vallée de l'Attert"**. Une table raffinée et une cuisine de haute qualité vous y attendent.
Après ce premier week-end de découverte, nous espérons que de nouveaux produits viendront se joindre à la gamme proposée actuellement et que ce partenariat entre agriculteurs, producteurs et restaurateurs s'élargira et deviendra permanent.
Voyez les menus proposés en page 3 de ce courrier.

Conte musical : les légendes au fil de l'Attert

Suite au succès remporté lors de la première à Redange en octobre dernier, une deuxième représentation du conte musical « Les légendes au fil de l'Attert » est programmée le dimanche 28 mars à 16 heures en l'église de Tontelange. Ce spectacle est interprété par des enfants de la Vallée, sous la direction de P. Spies des « Ateliers de la Licorne ».
Org. : Cercle Culture et Loisirs

PARC NATUREL
DE LA VALLÉE DE L'ATTERT

Les échos de la CG

⇒ Présentation de la convention Combles et Clochers; rapport de la visite des sites effectuée en octobre 1998, conclusions et propositions d'aménagement

⇒ Bilan des activités pédagogiques pour 1998

⇒ La CG approuve les comptes relatifs à l'année 1998

⇒ La CG demande un complément d'information sur des dossiers relatifs à l'aménagement du territoire

⇒ Proposition d'un organigramme de fonctionnement pour le traitement des futures demandes de permis d'urbanisme

⇒ Présentation du nouveau Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGBSR) et commentaires

⇒ Présentation de l'avant programme de la fête Nature et Passions prévue le 27 juin 1999

De nouveaux membres à la Commission de Gestion du Parc Naturel

La **C**ommission de **G**estion du **P**arc **N**aturel (en abrégé **CG.**) vient d'être partiellement renouvelée au terme de quatre années de fonctionnement. Pour rappel, la Commission de Gestion est l'organe officiel représentant le Parc Naturel. A l'avenir, elle sera composée des membres effectifs suivants, élus pour une durée de quatre années :

- Les représentants de la commune sur le territoire de laquelle s'étend le Parc Naturel : J. Arens, J.M. Meyer, B. Heynen, M. Peter, G. Gérardin, D. Antoine
- Le représentant du conseil provincial du Luxembourg : M. Eischen
- Le représentant du Conseil supérieur wallon de la conservation de la nature : D. Thoen
- Le représentant du pouvoir organisateur : M. Nickers
- Les représentants d'organismes qui ont pour objet la conservation de la nature : F. Léger, J. Lamury
- Les représentants des associations professionnelles d'agriculteurs, sylviculteurs et artisans : N. Kessler, G. Heinen, P. Linster
- Le représentant des organisations locales s'occupant du développement du tourisme : V. Christophe
- Le représentant du Ministère de la Région wallonne pour le service compétent pour la conservation de la nature : H. Thonon
- Le représentant du Ministère de la Région wallonne pour le service compétent pour l'aménagement du territoire : F. Brolet
- Le représentant du Gouvernement de la Communauté française : B. Van Der Maren.

Pour Rappel, depuis la création du Parc Naturel, la réalisation du programme élaboré par la Commission de Gestion est confiée à l'Asbl " Au Pays de l'Attert ". L'Asbl a donc un rôle d'exécutant et de gestionnaire administratif du Parc Naturel.

Si vous avez une question, une demande, Faites-en part directement à un membre de la Commission de Gestion, ou contactez notre secrétariat à l'adresse reprise sur ce Courrier du Parc.

Pour des villages plus propres : Un Week-end de nettoyage les 17 et 18 avril

La Commune d'Attert et le Parc Naturel s'associent à l'opération « Villages Propres » du 17 et 18 Avril 1999. Les associations, écoles ou villages désireux de participer trouveront leur candidats « nettoyeurs de bords de routes et chemins ». L'action doit se dérouler comme une promenade familiale, sac poubelle à la main, qui se révèle alors utile et éducative. Nous apporterons notre aide logistique et matérielle : publicité, fourniture et évacuation des sacs poubelles, plan et organisation de la collecte. Intéressés ? Contactez Ph. Thonon à l'adresse reprise au dos de ce courrier

Activités Nature du mercredi après-midi : calendrier des activités du printemps 1999

21 avril, 5 et 19 mai, 2 et 16 juin : c'est reparti pour un cycle de cinq activités réservées aux enfants de 8 à 12 ans. Au programme, nous découvrirons le sol : Qu'est ce qu'un sol ?, comment se développe-t-il ? Qu'y voit-on pousser ? Nous apprendrons à lire une carte, ou plutôt des cartes, car certaines d'entre elles décrivent autre chose que les routes et chemins. Nous irons à la découverte des grenouilles et tritons dans nos mares et fossés. La forêt sera également au rendez-vous.

Inscrivez vos enfants pour le 15 avril au plus tard (par simple appel téléphonique ou en remplissant le formulaire d'inscription en dernière page de ce courrier). Nous vous transmettrons toutes les informations pratiques ainsi que le détail de nos activités une fois l'inscription enregistrée. Attention, le nombre d'enfants est limité aux quinze premiers inscrits. Pour couvrir nos frais d'assurance, nous demandons cette année une participation aux frais de 250 FB par enfant.

Hostellerie du Peiffeschof

Monsieur et Madame Hainaux
Chemin du Peiffeschof, 111
6700 Arlon

Maitrank

Truite fumée chaude, sauce Raifort
Moulin de Nobressart

Entrecôte à la bière blanche de Lottert
Ferme du Faascht et Groupe Animation Lottert

Glace vanille parfumée au miel
Madame Sosson à Lischert

Café

Prix : 1.500 frs, vin compris

Deuxième entrée :

Assiette de jambons cru et cuit
Maison Thill

Supplément de 200 frs
Réservation : 063 / 22 44 15

La Maison Rouge

Monsieur et Madame Gaul
Restaurant - brasserie
5, route d'Arlon
L- 8832 Rombach-Martelange

Maitrank

Petite salade de jambon fumé à l'oeuf poch
Maison Thill

Dos de lapereau roulé à la compotée d'oigno
Daniel Antoine

Gaufre au fromage blanc et fruits de saiso
Ferme du Faascht

Café

Prix : 995 frs, vin non compris
Réservation : 00352 / 64 00 06

Monsieur et Madame Destombes
Place Léopold, 6
1er étage, avec ascenseur
6700 Arlon

Maitrank accompagné de petites dégustatio

Filet de truite fumée tiède,
beurre blanc au gingembre
Moulin de Nobressart

Filet pur à la bière brune de Lottert,
Confit d'échalotes
Ferme du Faascht et Groupe Animation Lottert

Sabayon au Maitrank

Café

Prix : 1.500 frs, vin compris
Réservation : 063 / 22 28 30

Resteigne: hôte de toute une province

Réunir les communes de la Province de Luxembourg de façon à leur permettre de présenter leur vitrine touristique, économique et culturelle : voilà le projet ambitieux que le comité "La Resteignoise" a entrepris il y a quelques mois.

Intitulé **"Resteigne EXPO 99"**, ce rassemblement aura lieu **à Resteigne,** village de la commune de Tellin, pendant le week-end de Pentecôte 99, à savoir les **22, 23 et 24 mai**.

Les objectifs de cette manifestation sont multiples : promouvoir l'ensemble de la Province à travers les richesses de chacune de ses communes, affirmer le tourisme comme une industrie déterminante dans notre Province, sensibiliser le Grand Public aux nouvelles techniques de communication et d'information et à leurs applications dans la vie quotidienne et séduire des investisseurs potentiels en mettant en avant les atouts de notre Province.

RESTEIGNE EXPO 99
LE LUXEMBOURG BELGE DU 3ème MILLENAIRE

Une trentaine de communes dont la **commune d'Attert** ont marqué leur accord pour leur participation à ce grand rassemblement. A l'instar de l'Exposition Universelle, chaque commune participante s'exposera à travers **son pavillon**.

La manifestation se déroulera sur deux sites. Le premier, "Village EXPO 99" sera sur le site de l'ancienne carrière de petit granit, réaménagé et embelli pour l'occasion. Il accueillera les pavillons réalisés par les communes ainsi qu'un pavillon multimédia. Le deuxième site sera le village de Resteigne lui-même. Entièrement décoré, fleuri et illuminé, il sera animé au travers d'activités permanentes (animateurs de rue, artisans,...) et d'activités ponctuelles (cortèges folkloriques, musiciens,...).

Dans le pavillon d'Attert, nous voulons mettre l'accent sur le **Parc Naturel de la Vallée de l'Attert**, premier Parc Naturel de la Province de Luxembourg ! Pour réussir ce projet unique en son genre, nous avons besoin de vous tous, acteurs du développement **économique, environnemental, culturel, folklorique, artisanal et artistique de notre commune**. Nous vous convions donc à venir grossir la vitrine attertoise.

L'asbl "Au Pays de l'Attert" assurant l'organisation générale du pavillon attertois, nous vous invitons à nous contacter pour toute inscription ou renseignement complémentaire.

sud presse LA MEUSE LUXEMBOURG

Agenda des activités

Mars

- **Vendredi 05 mars à 20H00** : les mesures agri-environnementales « nouvelle mouture », maison de la Vallée à Attert
- **Samedi 06 mars de 16H00 à 20H00** : marché gourmand et artisanal, salle du Cothurne à Attert
- **WE du 20 et 21 mars** : Les produits du terroir attertois à l'honneur dans trois restaurants
- **Dimanche 28 mars à 16H00** (église de Tontelange) : conte musical « Les Légendes au Fil de l'Attert »

Avril

- **Lundi 05 avril** : Marche ADEPS (5, 10, 15, 20 Km) et circuit VTT; renseignements : SI Val d'Attert
- **WE du 17 et 18 avril** : action villages propres
- **Mercredi 21 avril de 14H00 à 16H30**: activité nature du mercredi après-midi
- **WE du 24 et 25 avril** : fête du 10ème anniversaire de la section locale de la Croix rouge

Mai

- **Mercredi 05 mai 14H00 à 16H30** : activité nature du mercredi après-midi
- **Samedi 15 mai de 16H00 à 20H00** : marché gourmand et artisanal, salle du Cothurne à Attert
- **Mercredi 19 mai de 14H00 à 16H30** : activité nature du mercredi après-midi
- **WE du 22 au 24 mai** : Resteigne Expo 1999

Juin

- **Mercredi 02 juin de 14H00 à 16H30** : activité nature du mercredi après-midi
- **Mercredi 16 juin de 14H00 à 16H30** : activité nature du mercredi après-midi
- **WE du 26 et 27 juin** : Fête Nature et Passions à Lottert

Bulletin d'information trimestriel sur les activités du Parc Naturel de la Vallée de l'Attert

302 rue des Potiers, 6717 Attert
☎063/22.78.55 Fax 063/22.16.98
Rédaction
Équipe de l'Asbl « Au Pays de l'Attert »
Editeur responsable
M. Nickers, vice-président de la Commission de Gestion
Imprimé sur papier recyclé
Ne pas jeter sur la voie publique

De nouvelles perspectives en Agri-Environnement

Actuellement A travers toute la Wallonie, et particulièrement dans les Parcs naturels où la totalité des mesures agri-environnementales s'offrent aux agriculteurs, cette approche rencontre de plus en plus leur intérêt.

En effet, certaines contraintes de production, que ce soit en culture ou en élevage, peuvent devenir les alliées d'actions concrètes de protection de l'environnement moyennant l'application de pratiques agri-environnementales.

Un bord de champs est moins productif le long d'un cours d'eau, d'un bois? Chacun voit l'intérêt d'y installer une bande enherbée. Un terrain est sensible à l'érosion? C'est alors d'autant plus justifié d'implanter un engrais vert pendant l'interculture. Une zone humide rend un coin de parcelle difficile d'accès? La fauche très tardive couplée à la mesure de conservation des zones humides le valoriseront.

Voici en quelques chiffres le bilan de la situation des mesures agri-environnementales appliquées dans la vallée de l'Attert:

⇒ 135 hectares, toutes mesures confondues en prairies et en cultures (fauches très tardives, limitation des intrants,…);
⇒ 21 km de haies et bandes boisées protégées;
⇒ 15 chevaux de trait ardennais maintenus.

A l'avenir Les applications agri-environnementales vont certainement d'autant plus convaincre qu'un nouvel arrêté du Gouvernement wallon verra très prochainement le jour avec à la clé des modifications intéressantes concernant les conditions d'octroi, les modalités d'application, la révision à la hausse de certaines aides,…

Les mesures agri-environnementales "nouvelle mouture" seront présentées **le 5 mars à 20 heures** à la Maison de la Vallée par Ir J-P. Godfrin de l'asbl Divegesem, Centre Pilote de Référence et d'Expérimentation pour leur mise en œuvre.

Pour tout renseignement Contacter N. Zimmer.

Activités Nature du mercredi après midi : formulaire d'inscription

A renvoyer 302 rue des Potiers, 6717 Attert (renseignements au % 22.78.55)
Nom, Prénom, âge de l'enfant :
Adresse :

Téléphone : Signature des parents :
Je souhaite inscrire mon enfant aux activités nature du mercredi après-midi (8 à 12 ans)
Les 21/04, 05/05, 19/05, 02/06, 16/06 ; 250 FB
Je recevrai tous les renseignements complémentaires dès enregistrement de mon inscription.